

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE 2022 - EPREUVES TERMINALES dont les EDS - Documents à fournir par les candidats (tous statuts)

Code épreuve	Libellé épreuve	Durée épreuve	Documents à transmettre au jury avant l'épreuve	Modalités de transmission des documents		Documents à remettre au jury le jour de l'épreuve
				Candidats scolarisés en établissement	Candidats individuels et CNED	
T0021	Oral de français	Oral : 20 min Préparation : 30 min	Récapitulatif des œuvres et des textes étudiés	Récapitulatif déposé par le chef d'établissement sur la plateforme collaborative externe	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le lundi 23 mai 2022 (sauf les candidats du CNED)	Récapitulatif des œuvres et des textes étudiés
T004	Grand Oral	Oral 20 min Préparation : 20 min	Fiche indiquant les 2 questions du candidat	Fiche de questions déposée par le chef d'établissement sur la plateforme collaborative	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le lundi 23 mai 2022	
T005B1	Cinéma-Audiovisuel	Oral : 30 min (sans préparation)	Réalisation audiovisuelle à déposer	Le carnet de création sera déposé sur la plateforme collaborative externe selon les instructions transmises, pour le lundi 9 mai	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le lundi 9 mai 2022	
T005B3	Danse	Oral : 30 min Préparation : 30 min	Document de synthèse (1 ou 2 pages)	Le chef d'établissement transmet pour le lundi 9 mai , à l'établissement de l'interrogateur, selon les instructions transmises		Le candidat apporte le jour de l'épreuve les différents carnets qu'il a constitués
T005B4	Histoire des Arts	Oral : 30 min (sans préparation)	Dossier consistant en 2 portfolios sur clé USB			Le candidat est muni d'une copie de la clé USB et d'un dossier imprimé comprenant un tirage des documents à remettre au jury dès le début de l'épreuve et un document de synthèse
T005B5	Musique	Oral : 30 min (sans préparation)	Document de synthèse (2 pages maximum)			
T005B2	Arts plastiques	Oral : 30 min Préparation : 10 min				Carnet de travail Projet constitué d'une ou plusieurs réalisations plastiques (4 maximum) et d'un dossier
T005B6	Théâtre	Oral : 30 min Préparation : 30 min			Le candidat se présente avec une proposition de jeu préparée sur un extrait de la pièce, pour chacune des deux œuvres inscrites au programme Le jury dispose du carnet de bord comprenant un document de synthèse	
T015B1	Langues Littératures et cultures étrangères et régionales	Oral : 20 min (sans préparation)				Le candidat remet à l'examineur au début de l'épreuve un dossier personnel
T0351	Pratiques chorégraphique ou musicale (S2TMD)	Pratique : 50 min	<u>Pratique musicale pour les candidats relevant d'un parcours de formation en composition-création</u> : Dossier d'œuvres personnelles à communiquer au jury 5 jours avant le commencement des épreuves	Le chef d'établissement transmet pour le vendredi 13 mai le dossier à l'établissement de l'interrogateur, selon les instructions transmises	A transmettre par mail à ce.dec1@ac-bordeaux.fr pour le lundi 23 mai 2022	<u>Pratique chorégraphique</u> : enregistrement musical de la composition sur support numérique <u>Pratique musicale instrumentistes et chanteurs</u> : 2 exemplaires des partitions du programme

Textes de référence :

[Oral de français : Note de service du 23 juillet 2020 - BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020](#)

[Grand Oral : Note de service du 27 juillet 2021 - BOEN n°31 du 26 août 2021](#)

[Arts : Note de service du 15 juillet 2021 - BOEN n°30 du 29 juillet 2021](#)

LLCER : Note de service du 23/07/2020 parue au BOEN spécial n°6 du 31 juillet 2020 modifiée par la note de service du 13 juillet 2021 - BOEN n°30 du 29 juillet 2021

S2TMD : Note de service du 11/02/202 - BOEN spécial n°2 du 13/02/2020 modifiée par la note de service du 15/07/2021 - BOEN n°30 du 29/07/2021

Candidats individuels et CNED : merci de nommer les documents que vous transférez au rectorat en respectant cette règle : NOM Prénom - libellé épreuve - n° de commission (ex : DUPONT Léon-Arts plastiques-ARPL05)